

LETTRE ELECTRONIQUE de la section de Versailles du MOIS DE DECEMBRE

LE MOT DU BUREAU ACADEMIQUE DE VERSAILLES

Cher-es collègues,

Les congés de fin d'année arrivent et avec eux un repos bien mérité. Nous vous souhaitons à toutes et tous de bons congés ressourçants. Que ces derniers, auprès de vos familles, de vos amis, puissent apaiser vos lassitude et fatigue. Nous vous donnons rendez-vous en 2022.



EDITO

Joyeux Noël !

Joyeux Noël chers collègues, vous allez recevoir plein de nouveaux cadeaux : la Cour des comptes préconise d'envoyer des vidéos quand vous êtes absents.

Sympa la prof sur Tiktok en pleine sinusite.

Joyeux Noël chers collègues, vous allez recevoir plein d'argent : l'OCDE dit que nous sommes les moins bien payés d'Europe.

Joyeux Noël chers enseignants, vous allez recevoir de nouvelles formations obligatoires pendant les vacances car, c'est bien connu, les enseignants se la coulent douce.

Joyeux Noël chers enseignants, car de plus en plus de lâches quittent l'Éducation Nationale quand les concours peinent à recruter.

Joyeux Noël chers enseignants !

Ah ! vous n'avez pas les moyens de fêter Noël ? Mais vous avez déjà les boules, non !



BETTAYEB

Rafikha

Co-SA



L'actualité politique du mois de décembre est marquée, une fois n'est pas coutume, par une absence totale de dialogue autour des négociations salariales des agents publics. Amelie de Montchalin, ministre de la fonction publique, en invitant les différentes organisations syndicales pour « une conférence sur les perspectives salariales », a vite fait tomber le masque. Une nouvelle fois, il ne s'agissait que d'une communication sans la moindre perspective. La FSU, la CGT ainsi que solidaire ont donc tout naturellement quitté cette mascarade, tout en cessant leur participation au cycle de la conférence salariale.

Lire le communiqué intersyndical sur le sujet au lien suivant :

<https://versailles.snuep.fr/negociations-salariales-la-fsu-la-cgt-et-solidaire-quittent-les-discussions-avec-la-ministre-de-la-fonction-publique/>

La farce a assez duré. Les agents publics ont perdu, comme en témoigne le rapport sénatorial prêt de 20 % en 20 ans. Depuis 10 ans, c'est en moyenne 15 000€ par an qui ont été perdus par les enseignants. Depuis 2017, suite à l'inflation, c'est près de 6% qui ont été perdus.

Les conséquences sont plus que jamais visibles depuis longtemps. Les viviers au concours se tarissent toujours plus d'année en année, les postes étant occupés de plus en plus par des personnels contractuels sous-payés, méprisés et corvéables à merci.

Nous vous invitons à écouter la vidéo de Stéphane Leroy sur le sujet au lien suivant en cliquant [ici](#).

Le mois de décembre aura également fait l'objet d'un comité technique ministériel, ayant comme ordre du jour, les moyens budgétaires à venir. Que dire à part constater une réelle continuité dans l'absurdité.

Retrouver la déclaration de la FSU au CTMEN du 15/12/2021 au lien suivant.

<https://versailles.snuep.fr/declaration-fsu-au-ctmen-du-15-devembre/>

Retrouver également le communiqué de presse SNES/SNEP/SNUEP du 15/12/2021 au lien suivant.

<https://versailles.snuep.fr/moins-440-emplois-pour-faire-reussir-nos-eleves-serieusement/>

Dans le second degré, il est prévu une légère baisse des effectifs (-6613 élèves) à l'échelle nationale. Les mesures de rentrée affichent encore une fois des suppressions de postes enseignants à hauteur de 440 emplois. Le bilan des 4 années affiche un retrait de 7900 postes dont 1250 sur les lycées professionnels.

[Retrouvez l'intervention de Sigrig Gérardin à la sortie du CTMEN du 15/12/2021 en cliquant sur le lien.](#)

L'académie de Versailles dans tout cela ?

Comme depuis plusieurs années, l'académie de Versailles voit ses moyens augmenter mais le nombre de postes baisser, ces derniers étant remplacés par des heures supplémentaires. Ainsi, à la rentrée les moyens en plus s'élèvent à +194 mais 24 postes devront être supprimés contribuant à nouveau à faire pression sur les enseignants pour qu'ils acceptent encore plus d'heures supplémentaires (équivalent de +170ETP). Il est à noter que de nombreuses heures supplémentaires ne sont d'ores et déjà plus consommées. Nous vous ferons un bilan plus détaillé lors de la lettre de janvier.



ACTUALITES SYNDICALES

Le dépouillement sur les différents scrutins s'est déroulé classiquement et laisse entrevoir de réelles inquiétudes sur le fonctionnement de notre fédération(FSU).

En effet, pour le SNUEP-FSU, à l'échelle nationale sur les votes 1 et 2, sur 3764 inscrits, il n'y a eu que 357 votants donc une participation de 9,4%.

Alors que le matériel de vote était fourni, que de nombreux rappels ont été faits, les adhérents ne sont pas appropriés le vote ou même fait la moindre lecture des textes.

Seuls 9 votants (membres du bureau) ont participé au vote national sur l'académie Versailles. Je ne parle pas des votes départementaux traditionnellement plus difficiles à organiser et pour lesquels la participation a été encore moins importante.

Nous ne sommes pas là pour porter un quelconque jugement sur la participation ou l'investissement des uns et des autres. En revanche, nous (membres du BA), en charge du pilotage de la section devons questionner le fonctionnement de notre organisation.

Les congrès départementaux sur les Yvelines et Essonne se sont tenus en début de semaine pour échanger autour de nos mandats.

Seule, en moyenne, une trentaine de militants ont participé à ces deux congrès. C'est tellement peu pour débattre et fournir des mandats aux délégations qui iront au congrès national sur des sujets aussi importants que l'éducation, les services publics, les libertés et l'avenir du syndicalisme.

Il est évident que l'organisation de notre fédération (FSU) en syndicats nationaux (SNUEP, SNES, SNEP etc.) et en tendance (UA, EE, FI, Emancipation, URIS) ne facilite pas son fonctionnement. Mais je ne suis pas sûr que cela suffise à expliquer cette absence de participation de nos adhérents au fonctionnement de notre fédération.

Un syndicat doit rester une structure démocratique et un outil dont chacune et chacun doit se saisir et y apporter éventuellement une petite pierre, une petite aide.

Nous vous rappelons que les congrès départementaux se dérouleront sur les hauts de seine(92) les **jeudi 13 janvier et vendredi 14 janvier 2021** à Nanterre et sur le val d'oise(95) les **mercredi 19 janvier et jeudi 20 janvier 2021** à la maison des syndicats à Cergy.

Nous vous espérons nombreux.



**GUYON
Olivier
Co-SA**



ACTUALITES ACADEMIQUES

A cette période s'est tenu, comme chaque année, le groupe de travail sur la carte des formations professionnelles. Nous avons donc étudié la situation des ouvertures et fermetures de divisions, de formations.

Au préalable, il paraît important de rappeler que la voie professionnelle a laissé apparaître un constat en retrait de 600 élèves environ par rapport à ce qui était prévu. Cela est particulièrement notable sur les niveaux de Terminale CAP(-198), première BP(-202) et Terminale BP(-144).

Cela s'explique par une érosion « classique » accentuée probablement par le covid entre les deux niveaux de CAP, simultanément un moindre passage du CAP vers la 1BP et une perte lors du passage 2d/1^{ère} pour le niveau première et un taux de redoublement en baisse pour le niveau terminal. Il est à noter que ce phénomène est particulièrement aigu sur les départements des hauts de Seine(-249) et de l'Essonne(-112).



La carte des formations présentée laisse apparaître continuité et stabilité.

Les nombreuses places vacantes et le manque récurrent d'attractivité de la voie pro pousse le rectorat globalement à ne pas faire de proposition(s) à la région d'ouverture de sections supplémentaires tout en continuant à diminuer, conformément à la carte cible (une formation par bassin), les capacités d'accueil en GA (GATL en 2d). Le but est donc de rapprocher le plus possible l'offre de la demande sous couvert des grands objectifs définie par la stratégie académique et régionale à savoir :

- *Être cohérents avec les réalités et les évolutions prévisibles des filières et des besoins économiques à l'échelle des bassins d'emplois, à l'échelle régionale ou nationale dans un contexte de transformations des métiers, notamment liées aux transitions numérique, énergétique, écologique.*

- *Favoriser la construction de parcours au sein des filières (création d'un niveau ou d'un diplôme non présent dans l'environnement géographique proche) et prévoir les perspectives de poursuite d'études dans le souci d'assurer un meilleur accès à l'enseignement supérieur, notamment pour les bacheliers professionnels, en tenant compte des mobilités à l'échelle régionale.*

- *Participer à la construction de parcours adaptés (mixité des publics, jeunes en situation de handicap, NEET...) afin de répondre aux aspirations et aux projets des jeunes et telle que prévue par la transformation de la voie professionnelle.*

On retrouve dans ces objectifs une bonne partie de ce que l'on combat sur le plan syndical (adéquationnisme formation/emploi, mixité des publics et des parcours etc.).

Cette année, ce sont 189 places (l'équivalent de 6 divisions) qui ont été supprimés sur le niveau seconde(Osny, Saint-cyr l'école, Sartrouville, Massy, Ris-Orangis, La Garenne colombes, Bois Colombe et Ermont). Il y a quelques années, ces fermetures étaient actées faute d'élèves. A ce jour, le rectorat propose à la fermeture des classes pleines, avec ce que cela sous-tend sur l'orientation choisie/subie, voire les difficultés de trouver la dite formation proche de chez soi(comme sur le bassin de Cergy).

Nous notons également les augmentations de capacité sur le niveau seconde des métiers de la sécurité à JV Sartrouville(78), la MTNE à l'essouriau aux Ulis(91) et la FMEMN à Le Corbusier à Corneilles(95).

Il est également proposé le transfert de toute la formation TISEC, de Mendes France à Ris-Orangis vers Auguste Perret à Evry pour des raisons liées à la rénovation du bât.

Nous restons opposés à cette proposition qui, en dehors de l'aspect sécurité, va proposer des problèmes de stabilité des personnels, de la carte(le lycée perd 24 places en GA également) et mécaniquement de l'établissement.

Nous soutenons les actions menées par les personnels de l'établissement pour le maintien des formations au sein de l'établissement.

Cette attente sur les propositions d'ouverture touche également les BTS dont les places vacantes sont nombreuses ainsi que les FCIL ou mentions complémentaires.

Ce GT aura été suivi d'un CTA le lundi 13 décembre.

Vous trouverez notre déclaration au CTA du 13/12/2021 au lien ci-après :

<https://versailles.snuep.fr/cta-du-13-12-2021/>

Lors du point en CTA sur la situation sanitaire une nouvelle fois, nous avons interpellé la Rectrice sur la question des masques : mise à disposition pour les personnels de masques en tissu non adaptés et non-distribution, distribution insuffisante ou trop tardive des masques inclusifs.

=> Il nous a été répondu que les masques sont à disposition des personnels dans les établissements. Ce sont des masques en tissu. Pour le Rectorat les masques inclusifs sont quant eux bien distribués.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS



Compte tenu de la dégradation du contexte sanitaire, nous avons condamné l'évolution de la politique de fermeture des classes en cas d'élèves positif dans le premier degré et pour les collèges et lycées. Nous avons également demandé que soient prises des mesures cohérentes quant aux réunions parents-professeurs de cette fin d'année dans les établissements.

=> Comme à son habitude le Rectorat a refusé tout cadrage ou toute consigne d'annulation de ces réunions, reconnaissant par contre le besoin de cohérence entre la situation sanitaire et la nécessité de limitation du brassage. Tout a été renvoyé à une gestion locale en nous demandant de faire remonter les cas problématiques....

MOUVEMENT INTER – ET APRES ?

La première phase du mouvement inter (saisie, confirmation + pièces justificatives est maintenant terminée. Après des débuts chaotiques pour l'émission des confirmations de mutation (ces dernières n'ont été émises que l'AM à 14h30 pour le mouvement général), la suite s'est déroulée à-peu-près normalement.

Si la plateforme colibris a tenu le coup, si le rectorat a permis le dépôt de pièces au-delà de la date fixée, il en reste que loin du discours institutionnel qui indique faire de la RH de proximité, Nous continuons à dénoncer cette deshumanisation rampante de toute procédure.

- Comment oublier les dysfonctionnements de SIAM retardant le téléchargement des confirmations mutation ainsi que les appels de désespoir afférent suite au message sur SIAM indiquant que « *Aucune demande de confirmation n'existe en base de données.* »
- Comment oublier les difficultés techniques pour les collègues, qui doivent télécharger, imprimer, puis scanner un dossier, souvent très lourd.



Bouillaud Dominique
Commissaire paritaire

Soyons clairs, loin de se sentir mieux accompagnés, les personnels sont dans l'incompréhension, face à une nouvelle façon de procéder qui les isole encore davantage, déshumanise les démarches et fait dépendre l'aboutissement de leur projet de mutation à de contingences techniques.

Attention ; la prochaine échéance interviendra par le premier affichage barème le 10 janvier. Nous invitons les collègues, candidats au mouvement, à en prendre connaissance au plus vite afin d'engager, le cas échéant, un recours.

ACTION SOCIALE (Bilan de la CAAS du 9/12/2021)

Pour la seconde année consécutive, notre académie va connaître un bilan budgétaire catastrophique. L'an passé, nous (FSU) avons mis une partie de la sous-consommation sous le coup des conséquences du confinement. Finalement, au regard des bilans académiques 2020 présentés lors de la CNAS du 15 novembre dernier, il apparaît que notre académie fait figure de très mauvaise élève : alors que la très grande majorité des académies ont réussi à maintenir un taux de consommation à 90 % ou plus pour l'année 2020, nous avons difficilement atteint les 80 % tous BOP confondus et à peine 75 % sur le BOP 214.

Comme nous le craignons, la forte dégradation de notre offre académique d'action sociale imposée en 2019 a donc en réalité joué à plein. Après la première alerte des bilans pour l'année 2020, les modifications apportées lors de la CAAS de juin dernier devaient atténuer la sous-consommation et permettre à nos collègues de retrouver une action sociale académique plus proche de leurs besoins. Au regard des premiers bilans pour l'année 2021, ce n'est clairement pas le cas. Nous allons en effet avoir une sous-consommation encore plus importante cette année que l'an passé, se portant à presque 500 000 € pour un budget de plus de 2,3 millions d'euros sur le BOP 214 !

Sans surprise, la baisse est presque exclusivement due aux ASIA, passant de près de 680 000 € en 2019 à moins de 280 000 € cette année...

Il est urgent que, selon nous, que la Rectrice prenne la mesure de la situation et que notre académie retrouve son dynamisme en termes d'action sociale !

Qui appeler pour bénéficier de l'action sociale ?

Les assistants de service social reçoivent sur rendez-vous et sont joignables dans chacune des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN).

Dans le cadre de l'action sociale, ils peuvent :

→ être contactés pour une demande de secours exceptionnel ou de prêt, en cas de difficulté ponctuelle.

→ être orientés vers une consultation gratuite auprès d'un avocat ou d'un conseiller en économie sociale et familiale (CESF).

Les assistants de service social sont tenus au secret professionnel.

Sur les Yvelines (78) : 01.39.23.61.66 / 76 Mèl : ce.ia78.asp@ac-versailles.fr

Sur l'Essonne (91) : 01.69.47.83.43 Mèl : ce.ia91.asp@ac-versailles.fr

Sur les hauts de seine (92) : 01.71.14.28.63 / 64 Mèl : ce.ia92.asp@ac-versailles.fr

Sur le Val d'oise (95) : 01.79.81.21.29 / 30 secr : 01. 79.81.20.37 Mèl : ce.ia95.asp@ac-versailles.fr

CALENDRIER

Mouvement inter :

Affichage barème le lundi 10 janvier

Mardi 11 janvier : CTA moyens enseignants

Jeudi 13 janvier : GT formations (DAFOR)

Du mardi 11 au jeudi 13 janvier : Conseil national du SNUEP*+ GTSA

Mardi 18 janvier : GT bati scolaire.

Jeudi 20 janvier : CCP enseignants (non titulaires).

Mardi 25 janvier : CHSCTA.

Mouvement inter :

Jeudi 27 janvier : Fin de demande de corrections des barèmes

Vendredi 28 janvier : Affichage barèmes définitifs le

Jeudi 27 janvier : Formation Droit et Devoirs + DHG

Mouvement inter :

Mardi 31 janvier : Remontée des barèmes au ministère.

PENSEZ à VOUS SYNDIQUER en QUELQUES CLICS AU LIEN SUIVANT.

<https://snuep.fr/nous-rejoindre/nous-rejoindre/>

